

5 - LE PIÉMONT DE LURE



Communes concernées

Aubignosc	Mane
Châteauneuf-Val-Saint-Donat	Montfort
Château-Arnoux-Saint-Auban	Montlaux
Cruis	Ongles
Fontienne	Peipin
Forcalquier	Peyruis
Limans	Revest-Saint-Martin
Mallefougasse-Augès	Saint-Etienne-les-Orgues

Données générales

Superficie : environ 10 874 hectares
Altitude maximale : 900 mètres
Altitude minimale : 510 mètres
Population : environ 3150 habitants (hors Fontienne, Forcalquier, Mane, Montlaux, Ongles, Revest-Saint-Martin) en 1999 et 5258 habitants en 2014

PRESENTATION

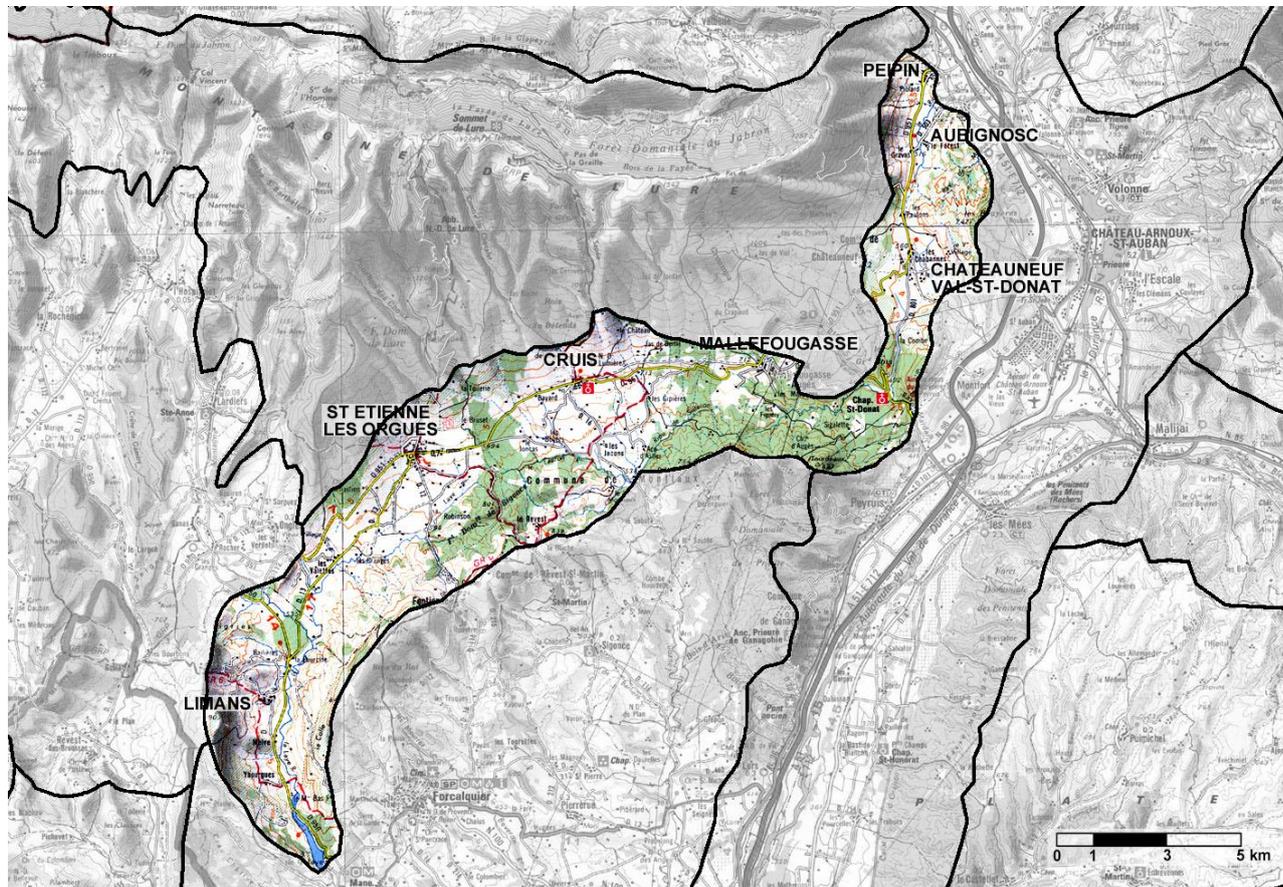
LES PREMIERES IMPRESSIONS

Ce pays s'étire au bas de l'adret de la montagne de Lure et s'oriente vers le sud en pente douce. Les villages, installés en balcon, se succèdent le long de la route principale. Au creux de terroirs de taille modeste, ils sont séparés par des langues de forêts qui descendent de Lure pour se raccrocher aux pentes plus abruptes des collines qui limitent le pays au sud. La vallée encaissée de la Laye prolonge le Piémont jusqu'au barrage, constituant un couloir de transition vers le Pays de Forcalquier.



LES MATIERES ET LES COULEURS

Versants roux des pans de Lure en hiver
Vert sombre des plantations de pins
Vert tendre des cultures fourragères
Etendues bleues des champs de lavandin
Vert des pins sylvestres qui composent avec le gris des marnes
Feuillage gris-argenté des oliviers



CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE

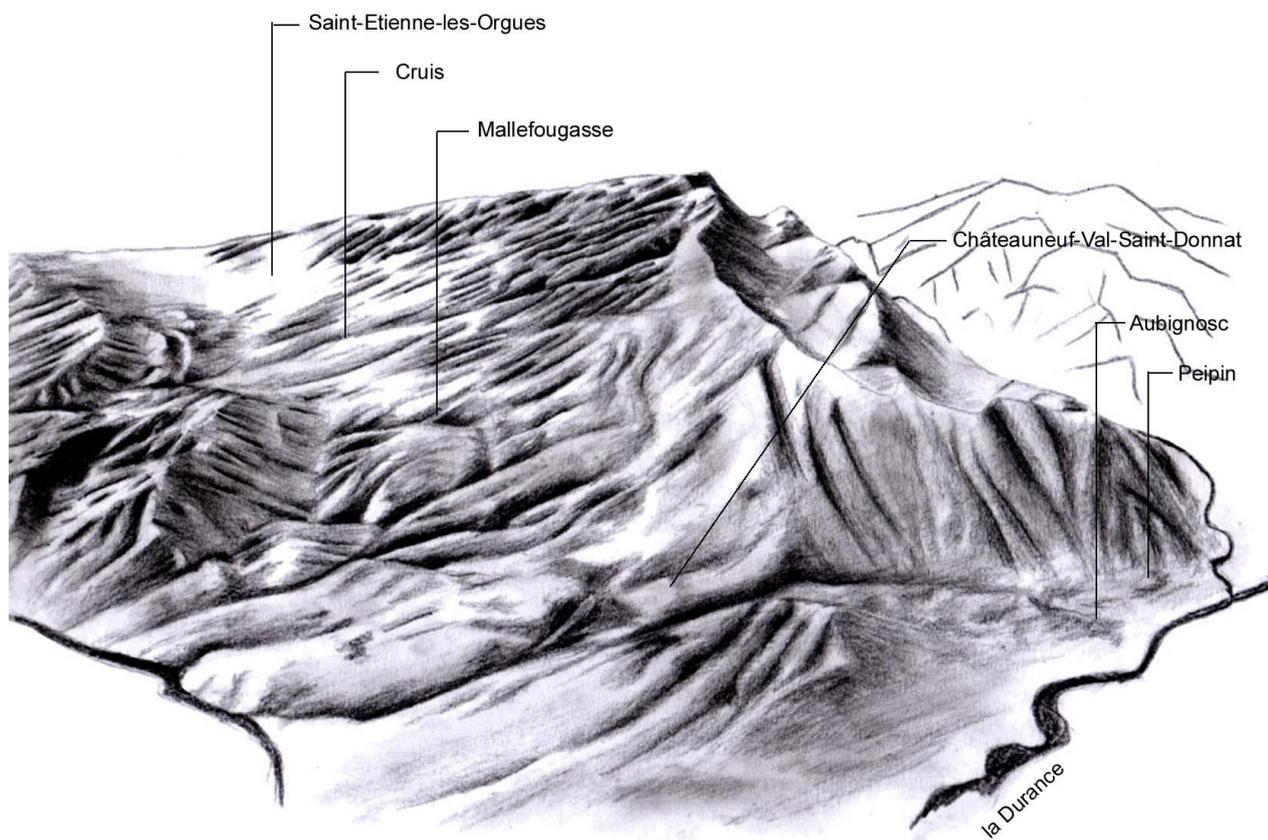


Le relief descend doucement vers le sud en un large pan légèrement incliné. Le territoire est divisé au sud-est par un travers de la montagne de Lure, entre Châteauneuf-Val-Saint-Donat et Mallefougasse.

Au pied du versant est de Lure, la petite vallée du Riou, dont l'entrée est marquée par les buttes de Peipin et d'Aubignosc, s'étend jusqu'à l'arrière-pays de Châteauneuf. Elle s'étire entre les pans calcaires de la montagne de Lure et la succession de croupes marneuses des Roubines et des Amarines, jusqu'aux reliefs du Coulet, des Côtes et des Carquois, sur l'arrière de Châteauneuf-Val-Saint-Donat.

En contrebas du versant sud, les terroirs de Mallefougasse, Cruis et Saint-Etienne-les-Orgues se succèdent depuis la petite montagne de Bondon jusqu'au ponchon des Blaches, entre le massif boisé de Lure et une succession de reliefs plus imposants (le Devin, les Moulières, le Pierredon et la Roche ruine).

A l'extrême sud, la vallée de la Laye, relativement étroite, est enchâssée entre les montagnes étirées de Saint-Pierre et de La Colle et prolonge le territoire du Piémont jusqu'au Pays de Forcalquier.





LA GEOLOGIE

On retrouve des terrains calcaires, marneux du Crétacé Moyen à l'Oligocène.

Ces terrains sont bordés par les versants calcaires de la montagne de Lure, les collines oligocènes et les reliefs gréseux de la bordure occidentale durancienne (au niveau du Val de Riou) puis par les escarpements calcaires des montagnes du Devin, des Moulières, du Défend, de Pierredon qui forment la limite du grand synclinal Apt-Forcalquier.



L'HYDROGRAPHIE

Cette entité est irriguée par un dense chevelu hydrographique constitué d'une multitude de petits ravins au régime intermittent. Ces ravins se jettent dans la Laye, le Lauzon ou s'écoulent sur le flanc de Lure et dans les reliefs marneux pour rejoindre le petit ruisseau du Riou.

Qu'ils soient de petite taille ou plus importants, les cours d'eau sont souvent accompagnés d'une épaisse ripisylve qui fait office de haie entre les parcelles.

Les eaux de la Laye sont recueillies dans une retenue créée en 1963 pour l'irrigation et l'alimentation en eau potable de la région de Forcalquier.



CONTEXTE HUMAIN

L'AGRICULTURE ET LA FORET



Sur le versant sud, en contrebas du massif boisé de Lure dominé par le chêne blanc, s'étendent les landes à thym, lavandes et genévriers, les friches et les parcours à moutons. Les reboisements de pins noirs d'Autriche (au-dessus de Cruis) se démarquent dans la parure forestière de Lure. Sur le versant nord, sur les sols marneux, affouillés par les eaux, la strate arbustive est dominée par les pins sylvestres et les boqueteaux de chênes blancs.



Au pied des versants, les sols plus profonds et la proximité des cours d'eau offrent des terres propices à l'agriculture. C'est le domaine des cultures, des prairies, ponctuées de quelques vergers et oliveraies. La culture de la lavande est absente dans la partie est du pays, mais apparaît de plus en plus présente vers l'ouest.



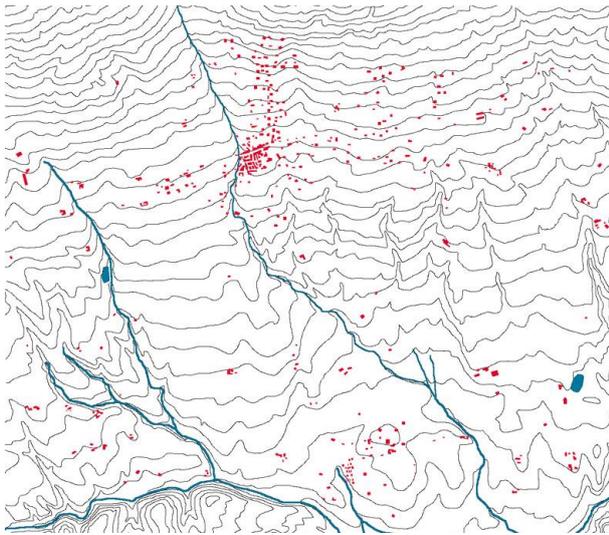
Si le paysage est relativement ouvert sur la partie haute du territoire, où les vues s'étendent sur tout le Piémont, il n'en est pas de même pour le fond de vallée. Là, les horizons se resserrent par la présence des haies, des ripisylves, des friches, des haies spontanées sur les anciens « clapas ».

Dans la vallée de la Laye, les pâturages à bovins se succèdent autour des villages.



LES FORMES URBAINES

Le Piémont fut très vite occupé. Les agglomérations s'alignent le long d'un itinéraire est-ouest au pied de la montagne de Lure et furent de tout temps liées à la proximité des axes de communication : voie Domitienne, chemin royal, route des Postes, puis route nationale et aujourd'hui autoroute (Peipin et Aubignosc).



Si les cœurs de villages, les noyaux anciens sont encore préservés et présentent une « authenticité », la pression urbaine est forte et les constructions récentes s'éparpillent sur chacun des terroirs.

Le pavillonnaire gagne les adrets de Lure au-dessus de Peipin, s'étend autour du hameau du Forest-d'Aubignosc, de Cruis, de Mallefougasse et se répand de façon incontrôlée sur tout le territoire de Saint-Etienne-les-Orgues. Cette urbanisation galopante vient marquer le paysage de ses habitations parsemées au caractère insipide, aux enduits trop clairs ou de ses lotissements clos de haies opaques et géométriques posés dans le paysage sans aucun lien avec lui.



SITES REMARQUABLES

Ce pays présente peu de sites remarquables. C'est un lieu de passage vers des sites touristiques de renommés (montagne de Lure, Banon, Forcalquier).

Les collines marneuses d'Aubignosc et de Châteauneuf-Val-Saint-Donat

Elles présentent leurs pans abrupts aux couleurs gris-bleutées. Ces versants très sensibles à l'érosion sont soulignés par les boisements de pins. Des crêtes, les vues s'étendent sur tout le val du Riou. Ces petites montagnes présentent des ambiances riches et variées : sous-bois abrités et calmes, garrigues brûlées par le soleil, belvédères fouettés par le vent, gorges fraîches encaissées. C'est un site très prisé des promeneurs et des VTTistes des environs.

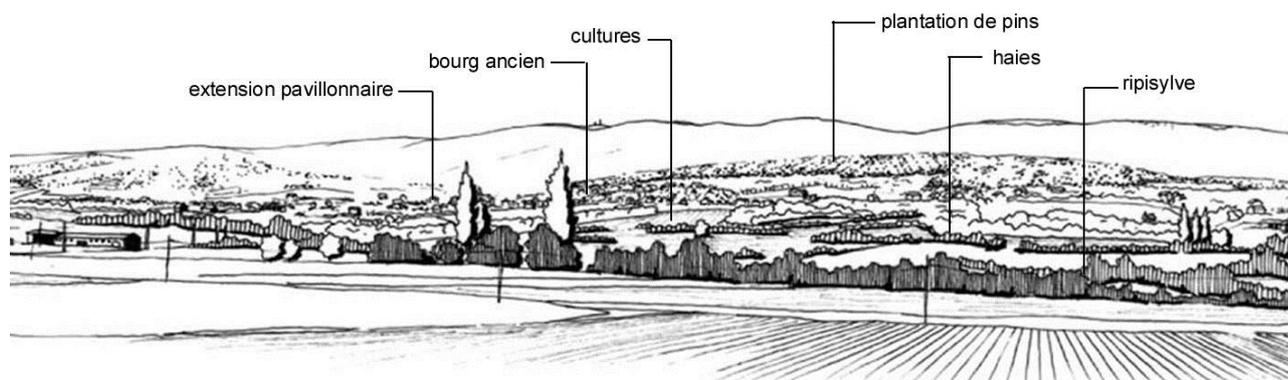


Les ruines du vieux Châteauneuf

C'est dans ce paysage, sur une des croupes marneuses que se dressent les ruines du vieux village de Châteauneuf qui domine son ancien terroir. L'imagination vagabonde entre les pierres qui racontent l'histoire du village (puits, citerne, moulin, château, église).

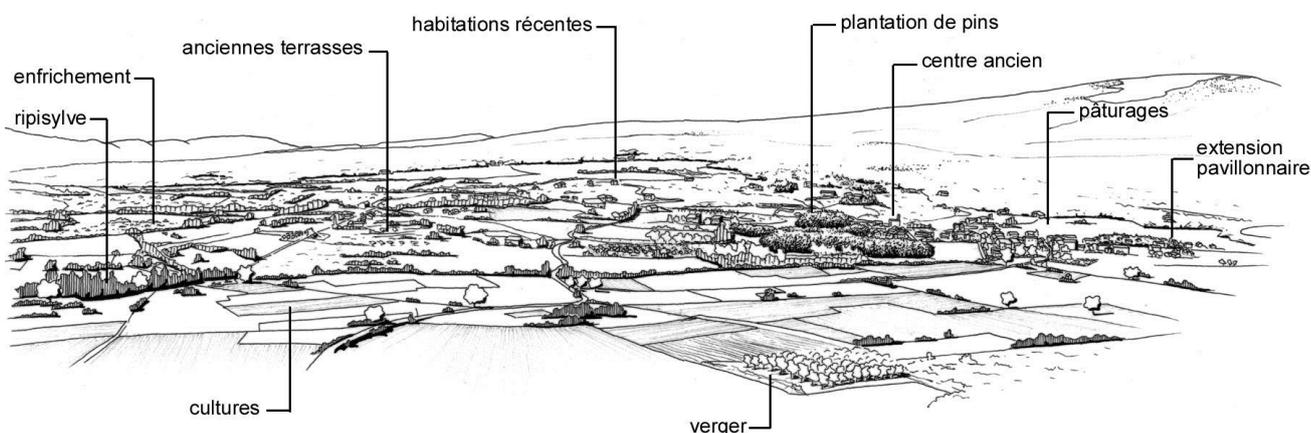
La chapelle Saint-Donat

ORGANISATION DU TERRITOIRE



- Implantation des bourgs anciens en balcon sur le terroir à proximité de la route
- Pression urbaine forte et extension de l'urbanisme sous forme d'habitat isolé ou de lotissement pavillonnaire : impact du mitage, des formes et des couleurs des constructions récentes
- Confrontation entre bâti ancien et récent
- Impact des haies privatives entourant les habitations récentes

- Cultures au sec sur les hauteurs du Piémont (lavande)
- Parcours à moutons et cultures fourragères sur les parties basses du Piémont
- Quelques vergers dans le fond de vallée et à proximité des villages
- Nombreuses plantations récentes d'oliviers
- Secteur de déprise agricole et zones constructibles sur le pourtour de certains villages avec développement de friches
- Extension des haies, ripisylves et développement des friches sur les anciens clapas : fermeture progressive des horizons

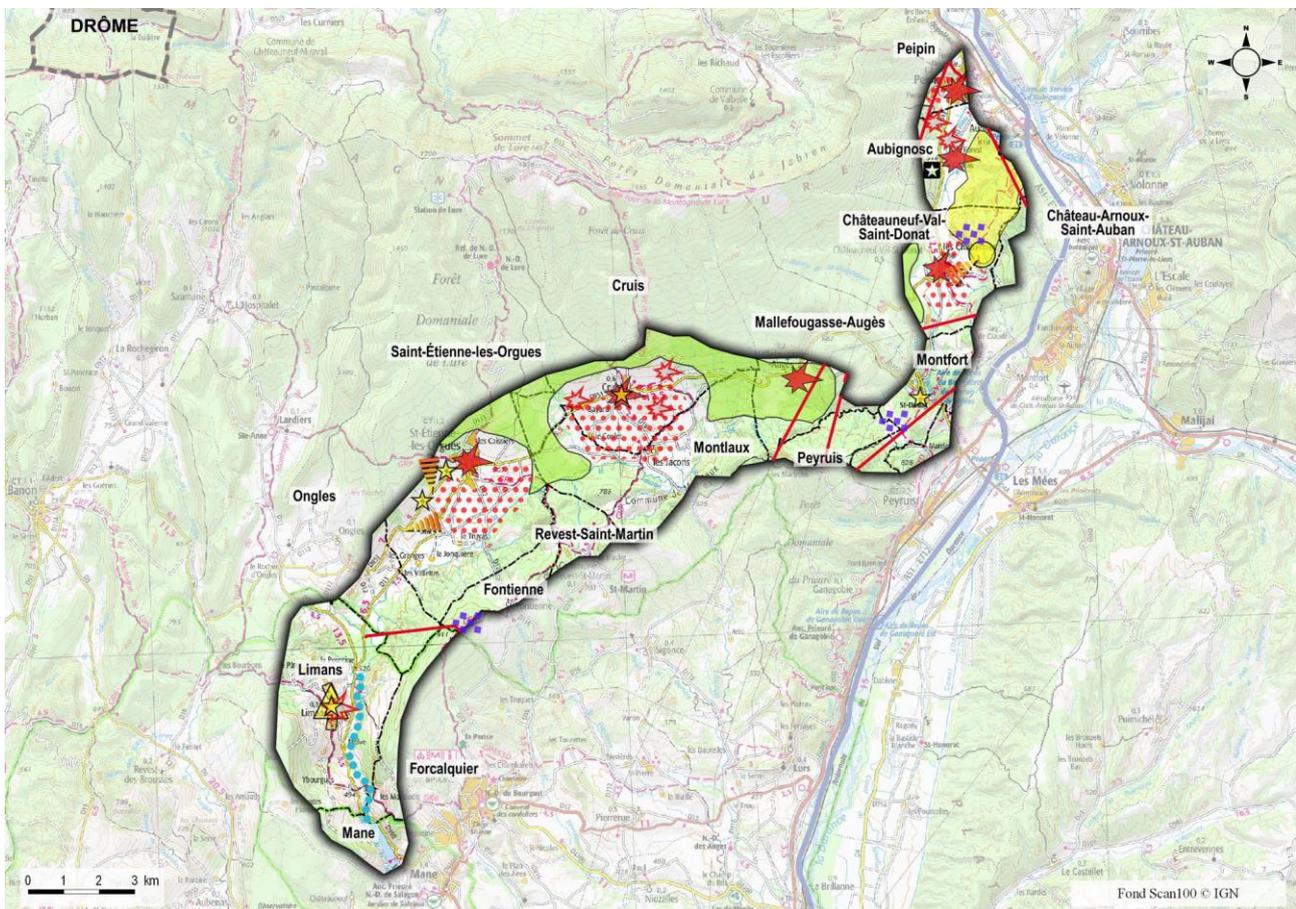


ENJEUX PRIORITAIRES

Maîtriser l'urbanisation des terroirs et leur fermeture

Maîtriser l'avancée des boisements

Raisonner les actions de transition énergétique et maîtriser le développement des énergies renouvelables



ENJEUX ET ACTIONS

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX	
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES Entretien des abords des points de vue (débroussaillage) Aménagement d'accès et de lieux d'arrêt, tout en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer</p>
	<p>VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI Promouvoir les savoir faire architecturaux Sensibiliser les propriétaires Encourager et faciliter la restauration du bâti ancien</p>
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES Faciliter la protection et la gestion et la mise en valeur de ces sites Gérer les flux touristiques. Etudier l'impact des aménagements existants ou à venir Faciliter et encourager les actions de consolidation et de restauration partielle des villages ruinés Préserver les structures végétales et minérales qui mettent en valeur le site</p>
PAYSAGES CONSTRUITS	
	<p>GÉRER ET ASSURER LA PERTINENCE PAYSAGÈRE DES EXTENSIONS URBAINES LIMITER ET STRUCTURER LES EXTENSIONS URBAINES, RECONQUÉRIR ET VALORISER LES CENTRES ANCIENS, REHABILITER ET AMÉLIORER QUALITATIVEMENT LES PAYSAGES BÂTIS ET LES ENTREES DE VILLES Stopper l'étalement urbain. Préférer la revitalisation des centres anciens et une densification des enveloppes urbaines existantes (en tenant compte de la topographie, des structures paysagères en place, des perceptions, des volumes et couleurs ...) à un développement diffus. Sensibiliser les élus locaux Promouvoir la prise en compte de l'aspect paysage dans l'élaboration SCoT, PLU / PLUi Préserver et valoriser le bâti ancien. Lutter contre la pollution lumineuse</p>
	<p>CONTRÔLER LA DISPERSION ET LA QUALITÉ DU BÂTI DANS LES ESPACES AGRICOLES Stopper l'implantation bâtie diffuse dans les espaces agricoles Améliorer l'intégration et la qualité du bâti isolé Sensibiliser les propriétaires sur l'impact des haies en essences exogènes</p>
	<p>RÉDUIRE L'IMPACT DES RÉSEAUX AÉRIENS (DEBROUSSAILLEMENT SOUS LES LIGNES ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX)</p>
	<p>CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES BATIMENTS ET DES ZONES D'ACTIVITÉS Contrôler l'implantation diffuse et améliorer la qualité des nouvelles constructions Améliorer l'intégration des bâtiments existants dans le paysage Maîtriser le développement de hangars photovoltaïques</p>
	<p>MAÎTRISER L'ÉVOLUTION ET LA REHABILITATION DES CARRIÈRES ET GRAVIÈRES CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET L'INSERTION DES DÉCHÈTERIES ET DES CENTRES D'ENFOUISSEMENT Intégrer les exploitations existantes. Promouvoir une réflexion sur l'intégration et la gestion du site pendant l'exploitation S'assurer d'une réhabilitation effective après exploitation</p>
	<p>CONTROLER ET PLANIFIER L'IMPLANTATION ET LA QUALITE PAYSAGERE DES CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES</p>
PAYSAGES RURAUX ET NATURELS	
	<p>MAÎTRISER LA FERMETURE DES PAYSAGES, GERER L'AVANCEE DES FORÊTS ET LA QUALITE DES SECTEURS AGRICOLES OU NATURELS FRAGILES Maîtriser le développement des friches. Entreprendre des campagnes de débroussaillage Promouvoir l'activité pastorale. Maintenir et développer l'activité agricole Entretien voire reconstruire les murets qui témoignent des pratiques agricoles anciennes et structurent les paysages</p>
	<p>PRÉSERVER ET VALORISER LES RIPISYLVES. PRIVILÉGIER LES PROTECTIONS DE BERGES PAR GENIE ECOLOGIQUE</p>
	<p>PRÉSERVER LES TERROIRS PRÉSENTANT UNE QUALITÉ PAYSAGÈRE NOTABLE ET RELATIVEMENT INDEMNÉ D'URBANISATION AINSI QUE LEURS STRUCTURES PAYSAGÈRES MORPHOLOGIQUES, VÉGÉTALES ET AGRAIRES (TERRASSES, HAIES, CHEMINS RURAUX, RUISSEAUX, FOSSES ET RIPISYLVES ...) Sensibiliser les propriétaires. Entretien voire reconstruire les structures les plus significatives Limiter le développement des friches</p>